



# Formation qualifiante/ISP

Animateur-animateur extrascolaire

mardi 1er septembre 2020, par [Cemea](#)

**Vous désirez accompagner les enfants dans les moments d'accueil avant ou après l'école ? Leur offrir la possibilité de s'amuser, de faire des découvertes et d'évoluer à leur rythme ? Et si vous deveniez animateur ou animatrice extrascolaire ? Formation de janvier à juillet 2022.**

En collaboration avec les **CEMÉA-SJ**, notre service d'**Éducation Permanente** organise, dans la Région de Bruxelles-Capitale, une formation qualifiante, d'une **durée de 6 mois**, pour les demandeurs et demandeuses d'emploi qui souhaitent acquérir une qualification et un brevet débouchant sur les métiers de l'animation.

Et si vous deveniez animateur ou animatrice extrascolaire ?

**Cette formation comprend :**

- Une formation **d'animatrice-animateur** qui aboutit à l'obtention **du brevet d'animateur-animateur de centres de vacances** homologué par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**.
- Une **spécialisation** (extrascolaire ou socioculturelle) qui aboutit à l'obtention d'un **certificat**.

*Alternance de séquences de formations résidentielles et non-résidentielles.*

**Pour suivre cette formation, merci de regarder la vidéo qui vous donne toute une série d'informations [ICI](#)**

**Pour des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au 02/543.05.98 ou par mail à [formation-qualifiante@cemea.be](mailto:formation-qualifiante@cemea.be)**

**Conditions :**

Avoir minimum 18 ans, être inscrit-e comme demandeur ou demandeuse d'emploi, posséder un diplôme du secondaire inférieur et avoir une connaissance orale du français.

Pour plus de renseignements nous vous invitons à contacter le groupe Insertion Socio-Professionnelle : [formation-qualifiante@cemea.be](mailto:formation-qualifiante@cemea.be)

Avec le soutien de :

